

Le droit de reproduction est strictement réservé à un usage personnel et privé. Lors de la pratique de votre activité, veillez à respecter les propriétés et chemins privés et assurez-vous de la praticabilité du parcours.

© 2022 Openrunner

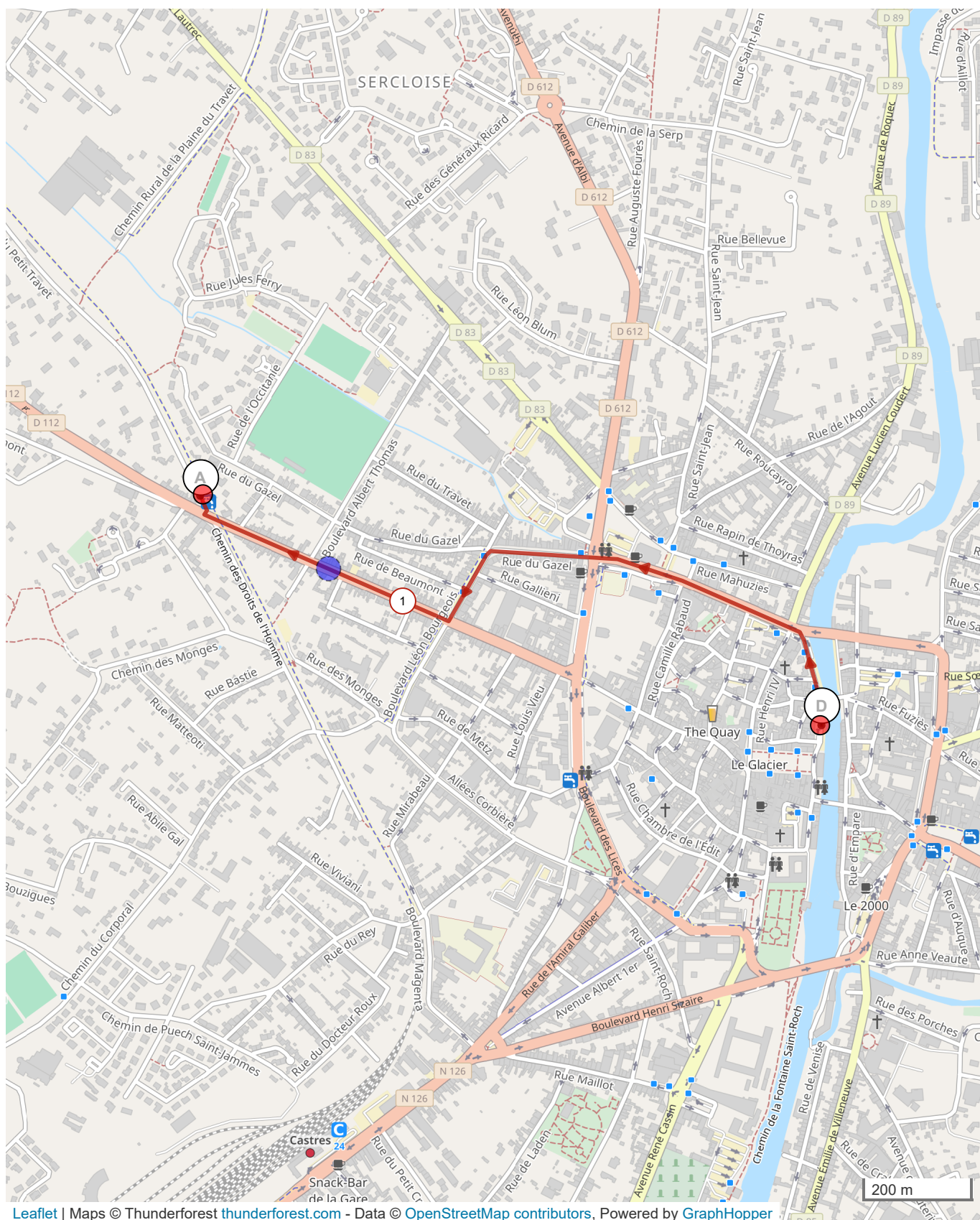


14279637 | Cyclisme - Route | LIAISON HOTEL

RIVIERE CHEMIN DES DROITS DE L'HOMME

Castres -> Castres

1.428 km 18 m 0 m 172 m 190 m



Leaflet | Maps © Thunderforest thunderforest.com - Data © [OpenStreetMap](https://openstreetmap.org) contributors, Powered by [GraphHopper](https://graphhopper.com)

Le droit de reproduction est strictement réservé à un usage personnel et privé. Lors de la pratique de votre activité, veuillez à respecter les propriétés et chemins privés et assurez-vous de la praticabilité du parcours.

© 2022 Openrunner

A Castres, quitter le Chemin des Droits de l'Homme à gauche pour emprunter la rue du Rey.

Au stop, tourner à droite puis rester sur la voie de gauche jusqu'au feu. S'engager dans le Bd Mal Foch jusqu'à la Place Alsace Lorraine (5ème feu). Juste avant le pont à droite, emprunter la voie cyclable qui longe la rivière. Rouler sur 1.7 km.

Au bout, tourner à droite puis au rond point prendre la 4ème sortie. Passer sous le pont pour atteindre le rond point et prendre la 2ème sortie. Rouler sur 900 m puis au rond point, prendre la première sortie puis la première à gauche (rue Magloire Nayral). Continuer tout droit durant 1 km Route de Bissèlles puis au stop emprunter à droite la piste cyclable sur 2.5 km.

Au bout de la piste, reprendre la route à gauche puis la première rue à droite (rue Georges Charpack) jusqu'à la RD 56. Au stop, tourner à droite, continuer sur 600 m jusqu'à Labruguière, au rond point prendre la troisième sortie pour atteindre le Chemin Blanc.

Rouler sur 4 km. Au bout, tourner à droite et rester sur la route du Lardicou durant 700 m puis emprunter le petit pont à droite et continuer sur la route du Causse durant 1.5 km. Au stop, tourner à gauche direction Payrin, traverser le village de Caucalières et rouler pendant 2.6 km. Au premier rond point, prendre la troisième sortie, au deuxième, la deuxième jusqu'au stop. Prendre à droite et faites 300 m pour reprendre la RD 65 à gauche direction Pont de l'Arn. Rouler pendant 3 km.

Au rond-point, prendre la 1ère sortie direction Mazamet (D109). Continuer sur 1.1 km jusqu'au stop et tourner à gauche direction Béziers (D612). Rouler sur 300 mètres jusqu'au rond point puis prendre la première sortie à droite.

Au cedez-le-passage, tourner à gauche puis à droite dans l'Avenue du Président Kennedy. La voie verte se trouve à gauche juste avant le rond point.



Informations pratiques

Castres



Mazamet
à vélo

L'Office de Tourisme de Castres Mazamet vous suggère ce parcours de liaison entre le Chemoin des Droits de l'Homme et la voie verte Passa Païs. Il emprunte à la fois des routes le plus souvent départementales et des pistes cyclables. Ce choix d'itinéraire s'est fait en fonction de plusieurs critères : le dénivelé, la qualité des paysages traversés et la sécurité (même s'il est impossible de la garantir en voies partagées, en aucun cas la responsabilité de l'Office de Tourisme ne peut être engagée). Il n'est donc pas le chemin le plus court ou le plus rapide.

Les itinéraires intramuros des Villes de Castres, de Labruguière et de Mazamet sont en revanche les plus directs et vous écartent parfois des centres villes. La matérialisation des Bureaux d'Informations sur la carte vous permet d'apprécier les distances à parcourir pour y accéder. La distance approximative est de 8 km en pistes cyclables et 17 km en voies partagées.

Pour plus d'informations :

Bureau de Castres Tel : 05 63 62 63 62

Bureau de Mazamet Tel : 05 63 61 27 07



Liaison proposée entre les deux voies vertes :
Albi - Castres (42 km) et "Passa Pais" Mazamet - Bédarieux (80 km)
Pointillé rouge : départ officiel de la voie verte Passa Pais à Mazamet

